

SAC-221104

MODIFICATION AU CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2022-2026

R : 07-CPR-221003

« Que le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au Calendrier universitaire 2022-2026. »

Vote : unanime

Proposition au Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au Calendrier universitaire 2022-2026. »

Calendrier universitaire 2022 - 2026

	2022	2023	2024	2025
Automne				
<i>Inscription - nouvelles et nouveaux</i>		1 avril	6 avril	5 avril
<i>Inscription - étudiantes et étudiants qui continuent</i> ⁽¹⁾		5 et 6 avril 15 et 16 mars	10 et 11 avril 13 et 14 mars	9 et 10 avril
<i>Date limite d'inscription</i>	2 septembre	1 septembre	30 août	29 août
<i>Fête du travail (congé)</i>	5 septembre	4 septembre	2 septembre	1 septembre
<i>Début des cours et de la session</i>	6 septembre	5 septembre	3 septembre	2 septembre
<i>Date limite de changement au d'abandon sans mention</i> ⁽²⁾	16 septembre	15 septembre	13 septembre	12 septembre
Journée nationale de la vérité et de la réconciliation ⁽³⁾	30 septembre	30 septembre	30 septembre	30 septembre
<i>Action de grâce (congé)</i>	10 octobre	9 octobre	14 octobre	13 octobre
<i>Journées d'étude de mi-session</i>	31 octobre au 4 novembre	30 octobre au 3 novembre	28 octobre au 1 novembre	27 au 31 octobre
<i>Date limite d'abandon de cours-session sans échec</i> ⁽⁴⁾	31 octobre	31 octobre 10 novembre	31 octobre 10 novembre	10 novembre
<i>Jour du Souvenir (congé)</i> ⁽⁵⁾	11 novembre	13 novembre	11 novembre	11 novembre
<i>Dernier jour de cours selon l'horaire régulier</i>	7 décembre	7 décembre	4-5 décembre	4 décembre
Reprise du cours de la Journée de la vérité et de la réconciliation ⁽⁶⁾	Aucun	Aucun	5 décembre	5 décembre
<i>Reprise du cours du congé de l'Action de Grâce</i> ⁽⁷⁾	8 décembre	8 décembre	6 décembre	8 décembre
<i>Journées d'étude préparatoires aux examens</i>	9 et 10 décembre	9 et 10 décembre	9 et 10 décembre	9 et 10 décembre
<i>Période des examens d'automne</i> ⁽⁸⁾	11 au 21 décembre	11 au 21 décembre	11 au 21 décembre	11 au 21 décembre
Hiver	2023	2024	2025	2026
<i>Inscription</i>	8, 9 et 10 novembre	7, 8 et 9 novembre	5, 6 et 7 novembre	4, 5 et 6 novembre
<i>Date limite d'inscription</i>	9 janvier	8 janvier	13 janvier	12 janvier
<i>Début des cours et de la session</i>	9 janvier	8 janvier	13 janvier	12 janvier
<i>Date limite d'abandon de cours-session sans mention</i> ⁽²⁾	20 janvier	19 janvier	24 janvier	23 janvier
<i>Jour de la Famille (congé)</i>	20 février	19 février	17 février	16 février
<i>Date limite d'abandon de cours sans échec</i> ⁽⁴⁾	4 mars 11 mars	4 mars 11 mars	4 mars 11 mars	11 mars
<i>Journées d'étude de mi-session</i>	6 au 10 mars	4 au 8 mars	3 au 7 mars	2 au 6 mars
<i>Vendredi saint (congé)</i>	7 avril	29 mars	18 mars	3 avril
<i>Lundi de Pâques (congé)</i>	10 avril	1 avril	21 avril	6 avril
<i>Dernier jour de cours selon l'horaire régulier</i>	17 avril	17 avril	14 avril	17 avril
<i>Reprise des cours du lundi de Pâques</i> ⁽⁷⁾	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
<i>Journées d'étude préparatoires aux examens</i>	18 et 19 avril	18 et 19 avril	15 et 19 avril	18 et 19 avril
<i>Période des d'examens d'hiver</i> ⁽⁸⁾	20 au 30 avril	20 au 30 avril	16 et 17 avril, 22 au 30 avril	20 au 30 avril
Printemps-Été	2023	2024	2025	2026
<i>Inscription</i>	15 mars	13 mars	12 mars	11 mars
<i>Début de la session</i>	8 mai	6 mai	7 mai	11 mai
<i>Collation des grades (Shippagan)</i>	19 mai	24 mai	23 mai	22 mai
<i>Collation des grades (Edmundston)</i>	20 mai	25 mai	24 mai	23 mai
<i>Fête de Victoria (congé)</i>	22 mai	20 mai	19 mai	18 mai
<i>Collations des grades (Moncton)</i>	26 et 27 mai	31 mai et 1er juin	30 et 31 mai	29 et 30 mai
<i>Fête de l'Université (célébration)</i> ⁽⁹⁾	19 juin	19 juin	19 juin	19 juin
<i>Fête du Canada (congé)</i> ⁽⁸⁾	3 juillet	1 juillet	1 juillet	1 juillet
<i>Fête du Nouveau-Brunswick (congé)</i>	7 août	5 août	4 août	3 août
<i>Fête nationale de l'Acadie (célébration)</i> ⁽⁹⁾	15 août	15 août	15 août	15 août

Présenté au SAC. Préparé conformément à la Politique sur le Calendrier universitaire - ébauche 2022

- (1) L'inscription à la session d'automne est répartie sur deux jours, soit une première journée pour la constituante de Moncton et une seconde journée pour les constituantes d'Edmundston et de Shippagan.
- (2) Date limite de changement de cours-session ou de cours-année ou d'abandon de programme sans mention au dossier. Après cette date, et jusqu'à la date limite d'abandon sans échec, tout abandon d'un cours entraîne normalement la lettre R pour ce cours.
- (3) La Journée nationale de la vérité et de la réconciliation est une journée de commémoration. Il n'y a pas de cours cette journée pour permettre aux membres de la communauté universitaire de prendre part aux activités de commémoration.**
- (4) Date limite d'abandon de cours-session et de cours-année sans échec. L'abandon jusqu'à cette date est un retrait (R au dossier). Après cette date l'abandon est un échec (E au dossier).
- (5) Le Jour du Souvenir est toujours le 11 novembre, mais le congé est reporté au lundi suivant si le 11 novembre est un samedi ou un dimanche.
- (6) Est prévue lorsque la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation et le Jour du Souvenir ont lieu sur un jour de semaine ouvrable, et que le nombre d'occurrences de cours prévus cette journée est de 11 fois ou moins pendant la session.**
- (7) L'horaire de cours de cette journée est remplacé par l'horaire de cours du lundi.
- (8) Si l'un des campus doit fermer durant cette période, les examens sont normalement reprogrammés à même la période des examens, souvent à la dernière journée d'examens. Les étudiantes et les étudiants et les professeurs et les professeurs doivent être disponibles jusqu'au dernier jour de la période des examens.
- (9) Les célébrations sont des journées importantes pour la communauté universitaire, dont les modalités de reconnaissance sont communiquées annuellement.
- (10) La Fête du Canada est toujours le 1er juillet, mais le congé est reporté au lundi suivant si le 1er juillet est un samedi ou un dimanche.